

2018
2019



Bulletin Municipal Octobre 2019



L'édito du maire

« Depuis le 1^{er} septembre les communications vers les administrés sont soumises à la réserve pré-électorale aux regards des élections municipales du 15 et 22 mars 2020. C'est pourquoi cet éditorial sera limité au strict minimum légal.

Comme à son habitude ce bulletin municipal rédigé par la commission communication du conseil municipal retracera la vie de notre village depuis la précédente édition de septembre 2018. Les nouveaux habitants pourront compléter leur connaissance du village en consultant le site web communal et en téléchargeant l'application Panneaux Pocket sur leur smart phone.



Je remercie les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour que la vie communale soit plus riche et variée. Je remercie également le personnel communal et intercommunal pour son implication au service de la population.

Coté intercommunalité, les réunions de travail ont été essentiellement dédiées à l'urbanisme pour l'élaboration du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) par le PETR Pays Loire Beauce et pour l'élaboration du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) par la CCBL (notre communauté de commune). Ces 2 documents d'urbanisme seront soumis à enquête publique au premier semestre 2020.

Bonne lecture à tous. »

J-Bernard VALLOT, votre Maire

Les Travaux

Bulletin Octobre 2019

C'est finalisé



○ Le projet de création d'un lotissement, détaillé dans le bulletin de septembre 2018, est finalisé.

Les travaux ont été achevés au début de cet été.



Afin de desservir les 6 lots, une nouvelle rue, André BOISSONNET a été créée et inaugurée le 15 août dernier.

A ce jour ,3 terrains sont vendus, 1 est réservé, et 2 sont toujours en vente.

De nouvelles maisons et de nouveaux habitants intégreront ce quartier courant 2020.

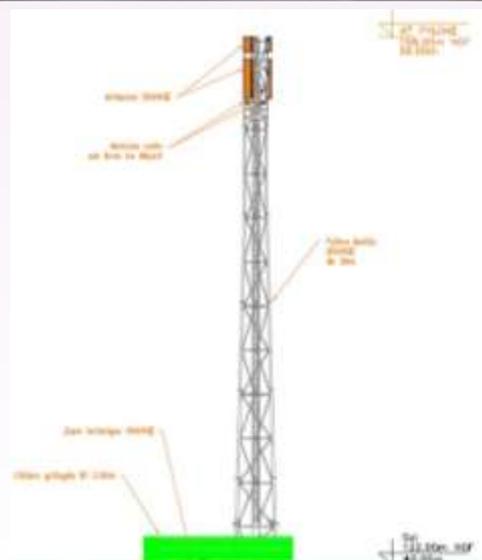


○ Des travaux d'arasement des accotements ont été réalisés route de la Haie à Coulemelle ainsi que sur la route de Patay à l'entrée du village.

○ Afin d'améliorer la réception du réseau Orange sur la commune, une antenne sera installée dans les prochains mois à proximité du terrain de foot.



Vue depuis Coulemelle



Les travaux

Bulletin Octobre 2019

○ Afin de sécuriser les abords de la salle polyvalente, une clôture rigide avec portillons a été installée pour un plus grand confort des familles.

○ Le local attenant à la mairie a été aménagé début mars afin de recevoir le commerce L'instant gourmand.

○ De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés sur la commune.

Rue Joseph DABOUT, une zone de circulation partagée, limitée à 20Km a été mise en place pour la sécurité de tous.



○ La commune comporte de nombreux jardins et voiries, qui exigent un entretien quotidien, notamment depuis janvier 2017, et l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

Afin d'aider nos agents, un étudiant en apprentissage par alternance, nous a rejoint en septembre pour une durée de 3 mois.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune.



Les travaux

Bulletin Octobre 2019

C'est en cours

CHANGEMENT
EN COURS ...

○ La réhabilitation du logement situé au 34 route d'Orléans avec l'objectif de le proposer à la location.

Ce projet est subventionné à hauteur de 70%



○ L'aménagement du cimetière, afin d'y intégrer, un carré militaire, un jardin du souvenir, des caves urnes avec un columbarium. Ces solutions répondront aux demandes grandissantes des familles concernant les crémations.

Ce projet est subventionné à hauteur de 65%.



Exemple d'aménagement en cours d'étude.

○ La mise en place d'une VMC au sein de la Mairie. Jusqu'à présent, ce bâtiment était dépourvu de cet équipement.

○ Le remplacement de la matière filtrante dans la station de traitement du château d'eau. Le nouveau procédé de type MANGAGRAN apportera une efficacité accrue de la filtration. Le montant de ces travaux s'élève à 47 460 €.

○ Le projet Soufflet d'installation d'un silo sur la route de Patay est toujours d'actualité. Il est à ce jour en cours de validation en attendant la mise à jour du PLUI.

C'est reporté



En attente de réponses complémentaires aux dossiers de financement ainsi qu'aux demandes de subventions, des projets prévus initialement cette année ont été reportés :

○ La rénovation de la salle de réunions située rue Joseph DABOUT.

○ La rénovation des supports des cloches de l'église

○ La création de places de stationnement le long de la route de Chartres.



L'inauguration de la rue André BOISSONNET

Bulletin Octobre 2019



Dans le sillage des commémorations du 75^e anniversaire de la Libération, la commune a inauguré, le jeudi 15 août 2019, la rue du nouveau lotissement du Nuisement. Elle portera le nom d'André Boissonnet, habitant de St Pérvay âgé de 22 ans abattu par les Allemands le 15 août 1944.

Devant les habitants du quartier, les associations comme le Souvenir français, liberty GI, Racines du pays Loire-Beauce, un hommage a été rendu à ce jeune résistant. Cette cérémonie a été marquée par la présence des descendants d'Henri Jullien, responsable des résistants du secteur, et de Karine Voise, petite cousine du héros du jour.

Une décision qui date d'il y a 22 ans

Le maire a rappelé que la décision de baptiser une rue du nom d'André Boissonnet a été prise lors d'un conseil municipal en 1997. « Il aura fallu 22 ans pour arriver à attribuer le nom de ce résistant à une rue. Mieux vaut tard que jamais ! Ce moment est aussi un hommage du village à tous les résistants et à leur chef, Henri Jullien, qui contribuèrent à leur niveau à la victoire des alliés et à la Libération de la France ».

La cérémonie s'est poursuivie par un récit chronologique détaillé de cette journée du 15 août 1944, lu par François Pointereau président de l'association Racines du pays Loire-Beauce. Heure par heure, ce récit évoque à la fois la vie quotidienne de familles du village, l'arrivée dans le secteur des premiers blindés américains libérateurs de l'armée allemande, le positionnement des résistants et le geste héroïque d'André Boissonnet. Il n'a écouté que son courage en voulant prévenir les membres de la Résistance de la présence d'une quarantaine de soldats se déplaçant vers le village. Cela lui a valu, hélas, une rafale de mitrailleuse ennemie..



La tombe d'André Boissonnet dans le cimetière de St Pérvay.

Elle a été restaurée par le Souvenir Français peu de temps avant l'inauguration de la rue.



Vous pouvez retrouver l'article complet, le récit de la journée du 15 août 1944 et toutes les illustrations sur le site :

<http://www.loirebeauce-encyclopedia.fr/>

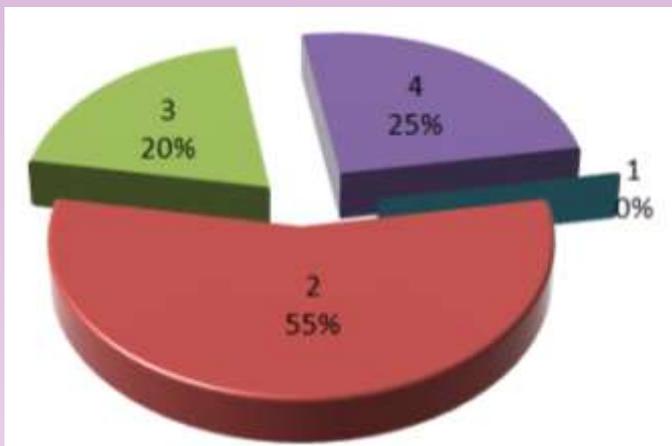
Les finances 2018 de la commune

Compte administratif

Bulletin Octobre 2019

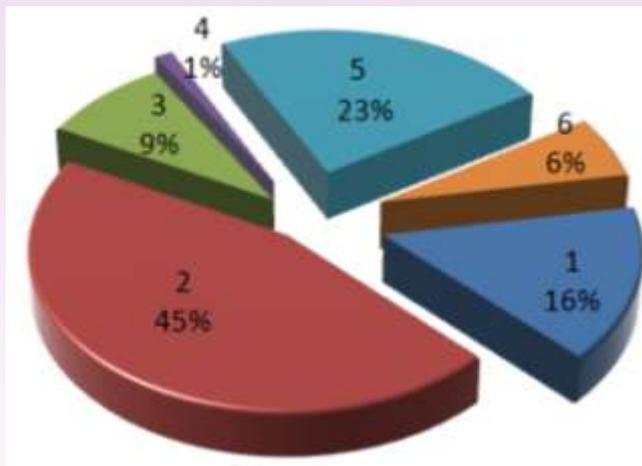
Somme des dépenses : 630 970 €

Investissement : Dépenses 191 591 €



- 1 - Immobilisations en cours : **0 €**
- 2 - Immobilisations Corporelles : **106 564 €**
Eclairage public Voirie commune,
Terrains nus, Mairie
- 3 - Emprunts : **37 678 €**
- 4 - Excédents de fonctionnement : **47 348 €**

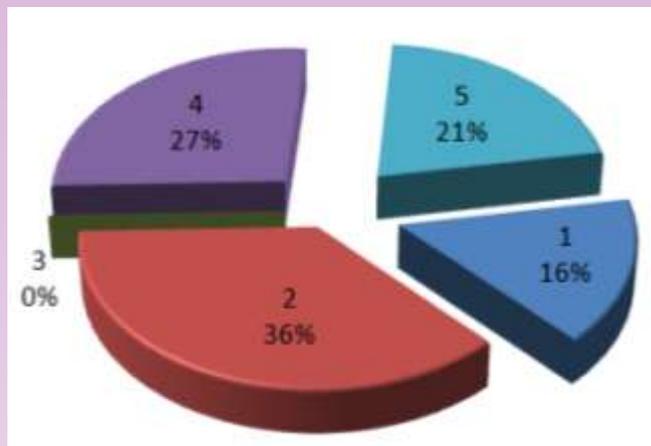
Fonctionnement : Dépenses 439 379 €



- 1 - Charges à caractères général : **67 382 €**
Electricité, Combustibles, Fournitures, Assurances..
- 2 - Autres Charges de gestion courante : **198 902 €**
Contribution syndicats intercommunaux dont Siris
- 3 - Atténuation de produits : **38 415 €**
Impôts, taxes, CCBL
- 4 - Charges financières : **5 053 €**
Intérêts réglés à l'échéance
- 5 - Charges du Personnel et Frais assimilés : **102 235 €**
- 6 - Charges exceptionnelles : **27 392 €**

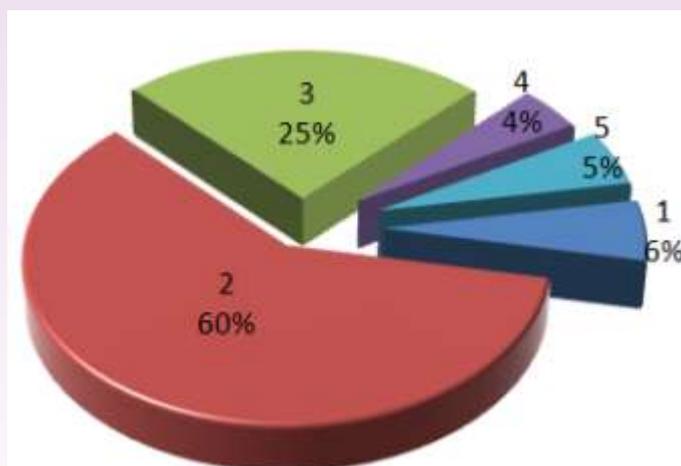
Somme des recettes : 647 914 €

Investissement : Recettes 207 245 €



- 1 - Dotation fond divers réserves : **32 602 €**
Taxes d'urbanismes Récupération TVA
- 2 - Subventions d'Investissement : **75 837 €**
Voiries, Amendes de police, dotations divers,
- 3 - Emprunts : **0 €**
- 4 - Excédent antérieur reporté : **55 550 €**
- 5 - immobilisation en cours : **43 256 €**

Fonctionnement : Recettes 440 669 €



- 1 - Résultat reporté : **26 004 €**
- 2 - Impôts et Taxes : **263 086 €**
Taxes foncières et habitations
- 3 - Dotations Participations et Subventions : **108 146 €**
Dotations globales, Préfecture, Taxes Professionnel
- 4 - Produits des Services : **19 462 €**
Frais d'interventions eau assainissement et budgets annexes
- 5 - Autres produits de gestion : **23 971 €**
Revenus des Immeubles

En résumé : Le bilan 2018 est légèrement positif. Les projets et travaux sont lancés en fonction des réponses obtenues sur les dossiers de subventions. Cette gestion permet d'équilibrer nos dépenses. Les ventes des lots du Nuisement n'apparaissent pas sur ce bilan, elles seront comptabilisées sur l'exercice de 2019.

La vie locale, 1 an à St péravy

Bulletin Octobre 2019

Les cérémonies du 11 novembre 2018, avec l'exposition sur la Grande Guerre organisée et présentée par Monsieur Maurice JOUSSET.



Le concert de Noël, le 2 décembre avec la chorale des Petits Chanteurs de France.

Les vœux du Maire,

Le discours de Mr le Maire durant la cérémonie du 18 janvier dernier.

Ce RDV est toujours un moment de partage et de convivialité entre les saint-Péraviens.



Le repas de la commune,

Comme chaque année, ce repas constitue un temps fort. Le 10 mars dernier, c'est donc dans la salle polyvalente que Monsieur le Maire et les élus accueillaient les convives.

64 personnes étaient présentes .



La vie locale, 1 an à St péravy

Bulletin Octobre 2019



Le repas de chasse organisé le 06 avril .

97 convives étaient présents à ce rendez-vous annuel.

La société compte au total une trentaine de chasseurs de 18 à 89 ans sur un territoire de 608 ha.

Lièvres et faisans sont prélevés de fin septembre à mi-novembre.



Président
Hervé PERRAULT
06 83 86 15 55

Les cérémonies du 08 mai 2019,



Le vide grenier, organisé par le comité des fêtes le 16 juin



et l'exposition proposée par Liberty GI



LIBERTY GI
M. PROULT Romain
liberty.gi.1944@gmail.com



Jean-François DEJUGE
tél. : 06.03.85.80.28
e-mail : comite.stperavy@gmail.com

La rentrée 2019,

Ce lundi 02 septembre, jour de rentrée, le regroupement scolaire accueillait 167 enfants repartis dans 7 classes :

- PS/GS : 27 élèves
- PS/MS : 29 élèves
- CP : 25 élèves
- CE1: 22 élèves
- CE2-CM1 A : 22 élèves
- CE2 CM1 B : 23 élèves
- CM2 : 19 élèves

Le matin, à partir de 7H30, une trentaine d'élèves sont accueillis à la garderie.

Chaque midi, à l'heure du déjeuner, 155 repas sont servis à la cantine scolaire qui est organisée en 3 services.

Et pour finir la journée, la garderie du soir ouverte jusqu'à 18h30 accueille en moyenne 25 enfants.



Nos associations et activités

Bulletin Octobre 2019

Le club de l'amitié

Les membres du club se réunissent tous les 15 jours, pour jouer aux cartes, jeux de société, et prendre un petit goûter.

La vente des travaux réalisés et autres articles, a lieu une fois par an. (elle s'est déroulée le dimanche 13 octobre 2019).

Des repas en septembre et décembre ont lieu chaque année, des sorties spectacles sont également organisées....

Dernière sortie, le vendredi 6 septembre 2019 : voyage à Tours. Au programme : musée du compagnonnage, découverte de la ville en petit train touristique et visite de la cathédrale.



Mme Françoise HENault
Tél. : 02.38.80.86.86

Les Clapotins

Nous nous retrouvons tous les jeudis matin à la salle de réunion de SAINT PÉRAVY LA COLOMBE, avec deux accueillantes et environ une douzaine d'enfants, accompagnés d'un de leurs parents, ou d'un grand-parent, ou d'une assistante maternelle, pour jouer, échanger, rompre l'isolement, créer du lien social, préparer l'enfant à la collectivité, notamment en vue de son entrée à l'école maternelle. C'est un instant convivial, autour d'une boisson chaude pour les adultes, et distribution de gâteaux aux enfants. Les futures mamans pendant leur grossesse, avec ou sans leur conjoint, sont également les bienvenus.



GRATUIT



LES CLAPOTINS
vous accueillent
dans leur espace
Enfants-Parents.
Pour les enfants
de 0 à 3 ans accompagnés
de leurs parents ou futurs parents

Convivialité Jeux libres échanges



Tous les jeudis
de 9h45 à 11h30
(sauf vacances scolaires)



tel : 06.60.96.91.98

clapinfos@orange.fr

Nos associations et activités

Bulletin Octobre 2019

Familles rurales

Cette année encore, dès la rentrée, de nombreuses activités et loisirs ont été proposés pour les petits et les grands. Ces activités dispensées sur St Pérvy, Tournois, Gémigny ou St Sigismond permettent de participer régulièrement à :

- Gym adultes / enfants / Pilates
- Hip-hop
- Danse de salon
- Art floral
- Soirée autour du fil
- Les godillots de St P
- Couture Patchwork
- Atelier olfactif / initiation dégustation de vins
- Atelier cuisine
- La bibliothèque intercommunale



A Noter dès à présent dans les agendas, les manifestations 2019/2020 :

- Le vide jouets (17 novembre 2019 à St Pérvy)
- Les puces des couturières (9 février 2020 à St Pérvy)
- La fête de fin d'année (16 juin 2020 à St Pérvy)



Mme Michèle BRUNEAU

02 38 75 72 73

asso.saint-peravy@famillesrurales.org

Michele.bruneau@famillesrurales.org

L'association des parents d'élèves

De nombreuses manifestations ont été organisées durant toute l'année par les 14 membres de cette association. Les enfants ont notamment pu participer à :

- La boom fluo le 24 novembre à Tournois
- L'atelier cuisine et expériences le 19 janvier à Gémigny
- La visite du centre de secours de Patay le 23 mars

Les bénéfices issus de ces activités ont par exemple, permis de subventionner en partie la sortie scolaire des 8 classes au cirque d'hiver GRUSS à St Jean de Braye.

Pour 2019 / 2020 il est déjà prévu :

- La vente de sapins de Noël
- L'atelier bricolage/cuisine et expériences en janvier
- Le « vide ta chambre » au printemps
- Le marché paysans
- La kermesse de fin d'année



Président : Mr Benoit LECLUSE

amicalestperavy@laposte.net

Nos associations et activités

Bulletin Octobre 2019

Les amis de l'orgue

Tout au long de l'année, nous avons eu le plaisir de partager des moments exceptionnels de belle musique avec des musiciens de grand renom :

- Du 6 au 21 octobre, les Amis de l'Orgue accueillait le 3ème FESTIVAL DES ORGUES EN PAYS LOIRE BEAUCE
- Le 2 décembre, le *Concert de Noël avec les Petits Chanteurs de France*
- Le 28 avril, le concert avec l'organiste *Frédéric DESENCLOS* et le trompettiste *Jean-Paul LEROY*
- Le 28 juin, le concert donné à la suite du stage d'orgue



*Adrien LEVASSOR et Daphné CORREGAN
le 28 juin 2019*

L'École d'orgue intercommunale accueille toutes personnes désireuses de travailler sur l'instrument : débutants ou avancés, elle permet à chacun de progresser et de se perfectionner pour ceux qui souhaitent accompagner la liturgie dans leur paroisse.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de l'Association des Amis de l'Orgue :

A noter dès maintenant :

Concert de Noël 2019

Le dimanche 1er Décembre, 16 h
à l'église de St Pérvy
Avec le chœur d'enfants du
Conservatoire d'Orléans

Direction Emilie LEGROUX
Orgue : Olivier SALANDINI



Mme Hélène KAFFES
02 38 75 74 12
helene.kaffes@wanadoo.fr

<http://orguestperavy.neowordpress.fr>

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) /

Les journées intergénérationnelles du mercredi

L'ACM est ouvert de 8h45 à 16h45 (possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30)

La directrice, Mme Sandrine HATEAU, est accompagnée par 2 ou 3 animatrices en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Chaque mercredi, environ une vingtaine d'enfants participent aux activités.

Sur 2018/2019, les enfants ont entre autre :

- Participé aux activités sur les thèmes : dinosaures, Fées, Magie, Noël...
- Visité le château de Chamerolles et une chocolaterie
- Créé un aquarium, des jeux
- Participé aux journées intergénérationnelles du mercredi (photo ci-dessus)



Les conseils municipaux

Bulletin Octobre 2019



Comptes-rendus des conseils municipaux

Séance du 28 septembre 2018

Le conseil municipal,

- vote :

- La suppression de l'abattement général de la taxe d'habitation
- Le budget annexe prévisionnel 2018 pour le Lotissement du Nuisement

Séance du 10 octobre 2018

Le conseil municipal,

- est informé :

- Le projet d'implantation d'un pylône ORANGE sur Coulemelle sur un terrain communal,
- Essai du balayage des caniveaux le lundi 15 octobre 2018 par un prestataire,
- Défi familles par le PETR pour contribuer aux économies d'énergie,
- Eclairage public : différents candélabres défectueux, l'entreprise DHENIN va être contactée,
- Cérémonie du 11 novembre : animation/exposition à la salle polyvalente pour le centenaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

- vote :

- La modification des statuts de la CCBL,
- Le rapport de la CLECT de la CCBL,
- L'implantation des silos de l'entreprise SOUFFLET sur les parcelles ZM 2 et ZM 6,
- Demandes de subventions : l'achat d'un jeu de filets de but de foot, 75€ pour l'association IDE pour le 4L Trophy,
- Dépôt du dossier de subvention départementale pour une subvention culturelle pour le concert d'orgue de Noël,
- Dépôt du dossier de subvention départementale pour un équipement informatique pour l'achat d'un logiciel de gestion communale.

Les conseils municipaux

Bulletin Octobre 2019

Séance du 12 décembre 2018

Le conseil municipal,

- Vote :

Une décision modificative budgétaire,
L'achat du terrain au Nuisement aux Consorts TORREELE par le budget du Lotissement,
Le versement mensuel des indemnités aux adjoints à compter de janvier 2019,
Une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets DETR 2019 pour le cimetière et la rénovation du 34 Rue d'ORLEANS,
Une demande de subvention pour la défense incendie,
Le remboursement des actions suite à la dissolution d'ingénov 45,

- Est informé :

Date des vœux du Maire : Vendredi 18 janvier 2019,
AG du comité des fêtes : Vendredi 11 janvier 2019
AG familles rurales : Mercredi 23 janvier 2019

Séance du 22 janvier 2019

Le conseil municipal,

- Est informé :

Le repas de la commune aura lieu le dimanche 10 mars 2019

- Vote :

La nomination de M. PAILLET en tant que délégué titulaire auprès du SIRIS en remplacement de Laurence ONRAEDT et M. LUCCHESI-PALLI reste délégué suppléant,
L'augmentation de l'indemnité versée aux maires et adjoints passant de l'indice 1022 à l'indice 1027 à compter du 1^{er} janvier 2019,
Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la CCBL,
La proposition de M. Le Maire pour le remplacement du locataire du studio au 20B Rue de Châteaudun

Séance du 26 février 2019

Le conseil municipal,

- Est informé :

La commission d'appel d'offres pour le marché du lotissement « Le Clos du Nuisement » aura lieu le jeudi 7 mars à 14h00
Le Pays Loire Beauce propose des subventions pour l'installation de bornes électriques pour voitures avec une prise en charge à 69%

- Vote :

Le montant 2019 accordé à chaque association,
Un partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation d'une vingtaine de chats dans la limite de 600€,
Le nom de la rue du lotissement « Le clos du Nuisement » sera « Rue André BOISSONNET »,
L'achat du terrain CLAYETTE, parcelle AB 25 de 500m² pour la somme de 3 500€,
La vente à M. GRENET d'une emprise d'environ 60m² au lotissement « Le Clos du Nuisement », parcelle YC 116, afin d'aligner les terrains.
La division des parcelles et modification du cadastre pour le lotissement « Le Clos du Nuisement »

Les conseils municipaux

Bulletin Octobre 2019

Séance du 19 mars 2019

Le conseil municipal,

- Est informé :

Des actes d'urbanisme reçus en Mairie

Projet : Liberty GI va faire une exposition pour le 08 mai

Projet : Inauguration de la Rue « André Boissonnet » au Nuisement le 15 août

- Vote :

Les tarifs communaux :

Maintien les tarifs de la salle polyvalente

Maintien le prix des concessions du cimetière

Maintien le tarif du m3 de l'eau à 1,18€HT et la part fixe à 45€HT

Augmente le tarif de l'eau distribué au syndicat Gémigny/Huisseau-sur-Mauves et à Tournois à 1,15€HT au lieu de 1,12€HT

L'entreprise proposée par la commission d'appel d'offres pour les travaux de VRD pour le lotissement « Le Clos du Nuisement » : Entreprise ADA TP

La poursuite du projet de l'implantation d'une antenne Orange à côté du stade de foot parcelle YI 61.

Séance du 2 avril 2019

Le conseil municipal,

- Vote :

Le compte de gestion 2018 du CCAS ;

Le compte de gestion 2018 de l'ASSAINNEMENT ;

Le compte de gestion 2018 du SP CPI ;

Le compte de résultat/de gestion 2018 du service de l'EAU ;

L'affectation du résultat 2018 du service de l'EAU ;

Le budget primitif 2019 pour le service de l'EAU ;

Le compte de résultat/de gestion 2018 de la Commune ;

L'affectation du résultat 2018 de la Commune ;

Les taux d'imposition 2019 de la Commune

Le budget primitif 2019 pour la Commune ;

Le compte de résultat/de gestion du budget annexe du Lotissement ;

Le budget primitif 2019 pour du budget annexe du Lotissement ;

- Est informé :

Balayage des caniveaux en cours

Début des travaux pour la mise en place de la clôture à la salle polyvalente

Retour de la conférence cantonale du 02.02.2019

Retour de la commission travaux

Les conseils municipaux

Bulletin Octobre 2019

Séance du 22 mai 2019

Le conseil municipal,

- Est informé :

Des permanences du bureau de vote pour les élections européennes de dimanche 26 mai,
De l'état des dossiers de demandes de subventions déposées,
Du souhait de Logemloiret de mettre en vente 2 logements Rue de Meung,
Du départ du locataire du studio au 20B Rue de Châteaudun,
De l'avancement des travaux pour le lotissement « Le Clos du Nuisement »,
Du recensement qui sera réalisé de janvier à février 2020.

- Vote :

La demande de subvention dans le cadre de la DSIL pour la rénovation des cloches de l'Eglise,
La demande de subvention dans le cadre du contrat de ruralité pour la rénovation thermique du logement au 34 Rue d'Orléans,
Le transfert de la compétence Eau au 1^{er} janvier 2020 à la CCBL,
Une décision modificative budgétaire.

Séance du 21 aout 2019

Le conseil municipal,

- Vote :

La répartition du nombre de siège au sein de la CCBL
La demande de subvention dans le cadre de l'AAP du Conseil départemental pour la rénovation des cloches de l'Eglise,

- Est informé :

De l'état d'avancement du bulletin municipal,
Des dates de commissions à venir,
Du classement des 17 bancs de l'église dans la catégorie « Monuments historiques »,
De la campagne d'octobre rose pour le dépistage du cancer du sein,
Du nombre de terrains restant à vendre au lotissement du Clos du Nuisement: 2



Le recensement 2020

Bulletin Octobre 2019

LE RECENSEMENT SE DÉROULERA SUR LA COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

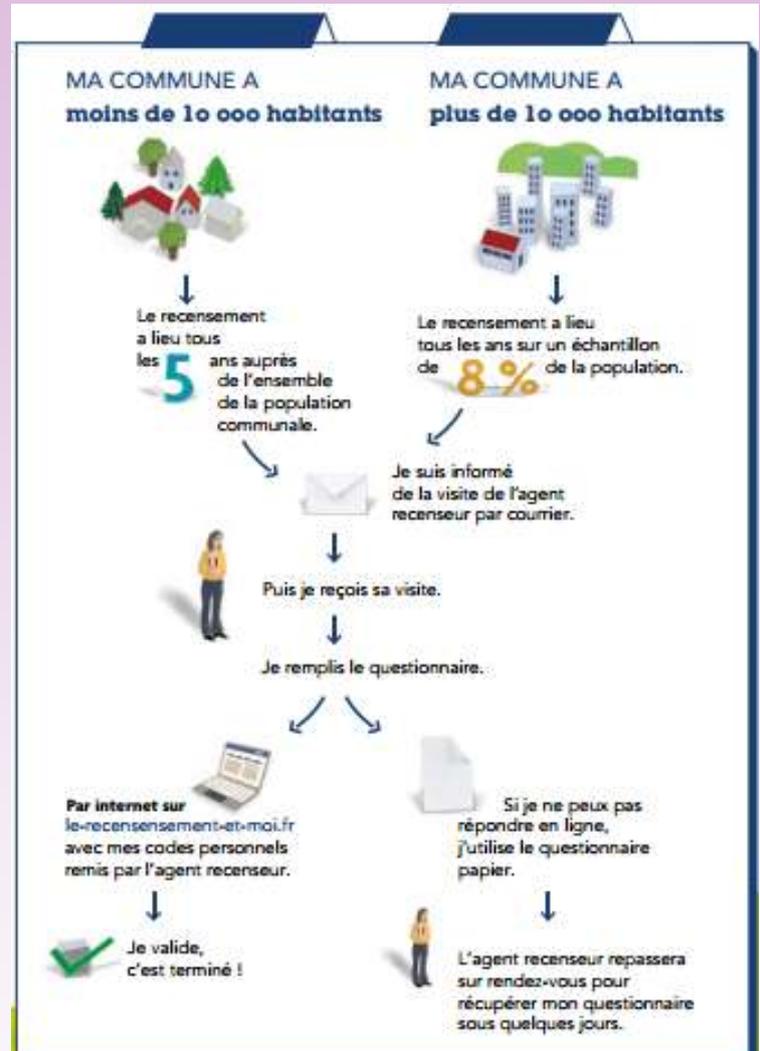
A quoi ça sert ?



Les réponses à toutes vos questions :
<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/vos-questions>

c'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent.

Comment ça marche ?



Les données actuelles :

Etat civil 2018 :

10 Naissances
2 Mariages, 6 Pacs
5 Décès

752 habitants

(Chiffre INSEE, date de référence statistique du 31/12/2016)

Statistiquement, le nombre d'habitants en 2019
serait de 786 habitants

Les informations pratiques

Bulletin Octobre 2019

Nos commerces et services sur la commune :



D.J. Transports
SARL

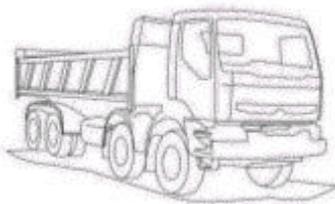
D.J. TRANSPORTS

(transport de meubles,
montage et démontage,
petits déménagements)

tel 06 12 73 28 14



RENAULT DT SEVIN SARL—tel: 02 38 75 77 00



ADP TRANSPORT

(benne céréales – TP –
Porte engin – 6x4 – Plateau)

tel : 02 38 80 89 97

TAXI LA COLOMBE

Activité reprise par
M. PERVEZ

fin aout 2019

tel : 06.17.99.84.39



GÎTES DE FRANCE
Loiret

GITE DE LA FONTAINE

Ref : H45G003661

tel : 02 38 43 30 90



JD NOUVELLES

ENERGIES

(chauffagiste)

tel : 06 33 75 12 95



PIZZ'A LOLO

Le mardi soir place de la mairie

tel : 06 41 60 78 77



PROULT ROMAIN

- INDIANCARS

(pour véhicule
militaire)

tel : 02 38 75 07 27



La liste des assistantes maternelles est
disponible sur le site web de la mairie.

Pour tout renseignement, contacter :

RAM « LIBELLULES » CCBL

45410 SOUGY—tel : 02 34 32 86 58

Les informations pratiques

Bulletin Octobre 2019

Un petit rappel des règles simples et essentielles pour une vie agréable sur la commune :

Le stationnement : je ne stationne pas sur les trottoirs .

(Trop souvent, des poussettes et des enfants doivent emprunter la chaussée avec les dangers que cela comporte.)

Les trottoirs :

- Je taille mes haies régulièrement,
- J'enlève le verglas et la neige tombée sur le trottoir au droit de mon habitation (les services publics se chargent de déneiger les chaussées.)
- Je participe à l'arrachage des herbes folles devant ma propriété ou ma location.

Le bruit :

- La nuit, je baisse le son
- Je bricole et je tonds aux horaires autorisés :
 - **Du lundi au vendredi de :** 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30,
 - **Le samedi de :** 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00,
 - **Les dimanches et les jours fériés de :** 10H00 à 12H00

Les déchets :

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit.
- J'amène mes déchets encombrants à la déchèterie de Patay
- Je pratique le tri sélectif et j'utilise le bon conteneur (je peux aussi faire un compost individuel)
- Je ne laisse pas mes poubelles vides sur le trottoir après le passage de la collecte.

Les animaux :

- Je tiens mon chien en laisse et je respecte la réglementation sur les chiens dangereux
- Je ne laisse pas les déjections canines sur le trottoirs



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 afin de procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises.

D'ici là, vous pouvez, si besoin, vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant en mairie .

Inscription sur la liste électorale : en cas de déménagement

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit les listes électorales avant une date limite.

Pour voter lors des élections municipales de 2020, il est possible de faire cette démarche jusqu'au 7 février 2020. Mais les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 5 mars 2020.

Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Les informations pratiques

Bulletin Octobre 2019



ATTENTION !
au démarchage

- > Si on vous dit qu'un diagnostic de votre logement est obligatoire et qu'à défaut de le faire, vous devrez payer une taxe, **c'est faux.**
- > Si on vous dit que tout le monde est éligible au dispositif à 1 € (pour les chaudières et pompes à chaleur), **c'est faux.**
- > Si on vous propose d'exécuter des travaux chez vous sans devis préalable, **méfiez-vous.**

Au moindre doute, contactez l'ADIL-Espace Info Energie du Loiret :
02 38 62 47 07 (association dont le conseil est neutre, indépendant et gratuit - l'ADIL ne cautionne aucun démarchage à domicile).

FAIRE - adil - Loiret

A compter du 01 avril 2020, le bac à ordures ménagères va devenir obligatoire.

De ce fait, les usagers devront impérativement utiliser des bacs conformant aux normes EN 840.



Cette nouveauté permettra d'améliorer la propreté, de faciliter le stockage ainsi que les conditions de travail des agents en charge de la collecte.

En résumé :



Afin de permettre l'achat de bacs à prix coûtant, la mairie mettra en place dans les prochaines semaines une solution d'achat groupé. Les tarifs seront :

- bac de 120 Litres = 22.80 €
- bac de 180 Litres = 28.56 €
- bac de 240 Litres = 31.20 €

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact avec la Mairie.

Afin de lutter contre la propagation des chats errants dans le quartier de Coulemelle, un partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis a été signé en mars 2019 pour la stérilisation d'une vingtaine de chats dans la limite d'un budget de 600 €.

Au 31 août 2019, 13 chats ont été stérilisés.



En complément de cette action, il est recommandé aux riverains de ne pas attirer les chats errants et aux propriétaires de chats de stériliser et d'identifier ses animaux de compagnie.



SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Les informations pratiques

Bulletin Octobre 2019

Liens utiles

Permanence de la Mairie :

Mardi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

(fermeture le 1er samedi de chaque mois)

tél. : 02 38 80 82 55

mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

Groupe scolaire

« La clé des Champs »

tél. : 02 38 80 82 14

Bibliothèque Intercommunale

Mercredi de 17 h 00 à 19 h 00

Vendredi de 17 h 30 à 19 h 00

Samedi de 11 h 15 à 12 h 15

Déchetterie de Patay

Du 2 Novembre au 30 Avril

Lundi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

Jeudi : de 13h à 17h

Vendredi : de 14h à 17h

Samedi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

(nouveaux horaires à partir de mai)

La Poste de PATAY

Lundi: fermé

Mardi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Mercredi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Jeudi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Vendredi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Samedi: de 9h à 12h

Gendarmerie

La gendarmerie de Patay est ouverte l'après-midi des lundis, mercredis et samedis

de 14h00 à 19h00

tél. : 02 38 52 39 80

Tarif des services

Prix de l'eau:

1.56€ TTC / m3

47.47€ (abonnement)

Prix de l'assainissement:

1.99€ TTC / m3

25.00€ (abonnement)

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement:

2000€ (payable en 2 fois)

Prix des concessions dans le cimetière:

270€ pour 30 ans

390€ pour 50 ans

Location de salle :

Exemple de location pour 12h par un habitant de la commune

Salle polyvalente 215€ *

Salle des associations 50€ *

*tous les détails sur le site WEB ou en mairie

Prix du repas à la cantine:

3.75€

Prix de la garderie:

1.55€ à 2.45€ en fonction du quotient familiale par garde

Prix de l'accueil de loisirs du mercredi :

5.25€ à 15.25€ suivant quotient familial

Services à la personne

ADMR

32 bis rue Bagneux
45140 ST JEAN DE LA RUELLE
02 38 70 50 51

Familles Rurales

50 rue Curembourg
45404 FLEURY LES AUBRAIS
02 38 65 48 77

Beauce Val Service

4 , Rue du Dr Pierre Legris
45310 PATAY,
02 38 74 62 25

Groupe de parole Alzheimer sur PATAY

contacter France Alzheimer Loiret
au 02 38 62 05 47



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.. Pour plus d'infos :

<https://octobre-rose.lique-cancer.net>

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site

www.saintperavylacolombe.fr

Et sur Facebook « saintperavylacolombe »



**Dernière
Minute!**



DU RENOUVEAU AU DEPOT DE PAIN.

A partir du mardi 29 octobre prochain, le dépôt de pain sera repris par M et Mme Lebas.

« Nous sommes boulanger à Ozoir le Breuil depuis maintenant 19 ans et sillonnons la campagne en camion magasin, nous avons aussi en charge le distributeur de baguette situé à Tournoisis.

Quand monsieur Vallot est venu nous démarcher pour la reprise du dépôt nous n'étions pas très emballés, car il faut savoir qu'un dépôt de pain est très compliqué et très onéreux à faire fonctionner, mais devant la motivation et l'engouement de votre Maire, nous nous sommes laissés convaincre et nous nous laissons jusqu'à la fin du mois de juin 2020 comme période de test.

Nous allons faire notre maximum pour faire vivre ce dépôt et qu'ensemble nous puissions faire perdurer ce service, dans un premier temps nous garderons les mêmes horaires d'ouverture, à savoir 7h30 / 12h30 et aviserons avec le temps.

Pour ce qui est des produits, **vous y retrouverez du pain, des baguettes, des pains spéciaux, viennoiseries et pâtisseries (pour les gâteaux et les pièces montées il faudra passer commande) le tout étant des produits de fabrication entièrement maison car notre priorité est la qualité et la satisfaction de nos clients.**

Pour enrichir notre offre, nous ferons aussi de la petite épicerie de dépannage (yaourt, jambon, fromage etc...) ainsi que des fruits et légumes suivant arrivage.

Nous espérons vraiment que notre collaboration dure le plus longtemps possible, vous pourrez nous contacter par **téléphone au 02 37 98 72 83** ou en passant par notre page Facebook [boulangerielebas28](https://www.facebook.com/boulangerielebas28).

M et Mme Lebas

